AR Prefecture

043-244301131-20230321-20230321_B_030-AU Regu le 04/04/2023

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 21/03/2023 DECISION N° 20230321 B 030

<u>Etaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET <u>Était excusé représenté</u>:: Patrick Bruno MARCON Pouvoir à

Yves BOMPUIS

Était absente : Nathalie JOLIVET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n°20200915_D_170 du Conseil Communautaire du 15 septembre 2020 portant sur le règlement d'attribution des subventions de fonctionnement

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :

Objet : Comité de Développement Agricole de l'Yssingelais : Subvention pour l'organisation de la manifestation « De Ferme en Ferme » prévue les 29 et 30 avril 2023

Le Bureau.

N° 20230321_B_030

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

 Approuve la subvention d'un montant de 500 € à verser au Comité de Développement Agricole de l'Yssingelais dans le cadre de l'organisation de la manifestation « De Ferme en Ferme » qui se déroulera les 29 et 30 avril 2023 sur le Département de la Haute-Loire.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 21 mars 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET